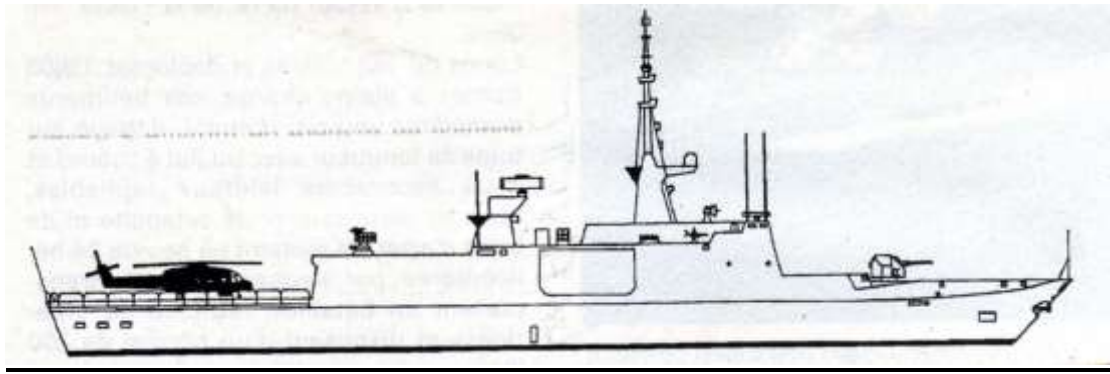


Frégate LA FAYETTE.

Déplacement :	3 000 tonnes (3 300 tfc) - Longueur HT : 125 m - Longueur entre PP : 115 m -
Largeur :	15,40 m au fort, 13,50 m à la flottaison - Tirant d'eau : 4,10 m -
Propulsion :	4 diesels SEMT. Pielstick 12 PA 6V 280 STC : 21000 cv - 2 hélices à pales orientables
Vitesse à PMP :	25 noeuds - Distance franchissable: 7 000 milles à 15 noeuds et 9 000 milles à 12 nds
Armement :	8 MM 40 Exocet (IVx2) - 1 système Crotale naval NG, Sol-Air. (VIIIx1, 16 missiles en soute) 1 canon de 100 AA Mle 68 de Giat Industries. - 2 canons AA de 20 mm type F2 (Ix2) 1 hélicoptère NH 90 non encore opérationnel, remplacé provisoirement par un Panther (avec AM 39 et A315) - Stabilité pour envol assurée par 2 ailerons et les 2 safrans.
Radars :	1 radar de tir DRBV 15 C - 2 Racal-Decca - 1 CTM de conduite de tir Crotale 1 radar de navigation
Contre mesures:	2 lance-leurres Dagaie MK - Intercepteur de guerre électronique Tavitac 2000 Gestion des senseurs par système Saïgon. - Exploitation des données par Senit 7;
Transmissions :	Par Syracuse II et Immarsat
Sur la plage avant :	Emplacement pour SAAM, lanceur vertical du missile Aster.
Navigation :	Centrale inertielle Sagem.
Effectif :	15 Officiers, 68 Officiers-mariniers, 56 quartiers-maîtres et matelots.





Collection privée
Jean-Luc CAGNA

La Marine nationale a honoré l'amitié franco-américaine en inscrivant le nom de *La Fayette* à la poupe du prototype d'une série de 6 frégates dont la dénomination initiale était frégate légère. Ce dernier adjectif fut vite abandonné car ne correspondant pas aux missions de souveraineté dévolues à ces bâtiments. Ils sont destinés à contrôler les espaces maritimes outre-mer et à participer au règlement des crises limitées hors d'Europe. Conception modulaire : des dispositions conservatoires sont prévues pour l'installation future d'éventuelles armes (un système Sam avec 16 missiles Aster 15 en silos devant la passerelle et un radar Arabel) et équipements nouveaux (sonars). L'hélicoptère est gréé pour la lutte anti-navire, mission prioritaire de ces frégates, et peut être mis en oeuvre jusqu'à mer force 6. Les radars Racal-Decca sont situés l'un sur l'abri de navigation, l'autre à l'arrière de la plate-forme hélicoptère.

Un effort particulier est fait pour améliorer la capacité de survie : diminution de la surface équivalente radar (superstructures et coques inclinées à 10°, nouvelles formes de la tourelle de 100, mâts pleins, embarcations ETN 90 encastrées dans les superstructures et masquées par des rideaux, plages avant et arrière couvertes, utilisation de matériaux absorbant les ondes radar, cheminées très basses), diminution de la signature acoustique (hélices ventilées, moteurs montés sur plots élastiques), amélioration de la résistance aux avaries de combat et de la sécurité vis-à-vis des munitions transportées (blindage des

zones vitales), citadelle NBC, infrastructure Syracuse II, Senit 7 avec cinq consoles et un pupitre de traitement, système numérisé de transmissions intérieures (SNTI), liaisons 11 et 14, porte et rampe inclinée à l'arrière. Bâtiments stabilisés et tranquilisés: utilisation combinée des ailerons stabilisateurs et des safrans de l'appareil à gouverner, système Staf. Autonomie: 50 jours.

La frégate « La Fayette » a effectué une partie de ses essais à la mer et les reprendra après l'été. Début 95, elle appareillera pour une traversée de longue durée (TLD) qui sanctionnera l'ensemble de ses opérations de mise au point. Son admission au service actif est prévue au milieu de l'an prochain.

Cette TLD pourrait conduire le bâtiment en Arabie Saoudite, dont on continue toujours à espérer de nouvelles commandes, mais aussi en Afrique du Sud, victime d'un embargo qui l'a longtemps privée de toutes possibilités de rajeunir sa flotte de combat.

Lignes furtives

Ce jour là, à 8 h, « La Fayette » avait quitté l'arsenal de Lorient où elle s'était placée à couple, d'une MOB, nom de code donné aux six frégates qui sont construites ici au profit de la Chine de Formose, aux côtés d'un nombre identique de bateaux français (« La Fayette », « Surcouf », « Courbet », « Jauréguiberry », « Guépratte » et « Ronarc'h »).

La frégate s'était installée sur un rail devant le littoral pour des mesures de sa signature infrarouge. En relation avec, des installations à terre, elle avait effectué d'incessantes passes à 24 nœuds, virant parfois très sèchement; une impression qu'accentuaient ses lignes furtives, et que l'on doit au coup de crayon



Longueur HT : 124 mètres, largeur : 15,40 mètres, déplacement : 3.600 tonnes.

Système de tranquillisation (safrans) permettant la correction du roulis et des effets de lacets, et autorisant les apportages par mer 5-6.

Vitesse : 25 nœuds, autonomie : 7.000 nautiques à 15 nœuds.

Équipage : 141 hommes dont douze officiers (médecins compris) et 68 officiers marinières.

audacieux d'un architecte naval, l'ingénieur en chef de l'armement Deleffe. Cette furtivité, qui donne moins de prise aux éventuels radars ennemis, constitue la caractéristique essentielle de la frégate. Ce sont ses formes qui ont séduit les Chinois.

Blindage...

Les six frégates du type « La Fayette » sont destinées à remplacer les avisos escorteurs : situation de crise Outre-Mer ou intégration à la garde rapprochée du futur porte-avions.

Marine et DCN ont tiré les leçons de la guerre des Malouines et du récent conflit du Golfe. Le danger y a revêtu des formes diverses : missiles lancés d'avions

ou d'autres bâtiments, mais également vedettes kamikazes armées d'un simple lance-roquettes. Outre un blindage qui court sur la plus grande partie de sa coque et de ses œuvres vives, la frégate a été conçue pour survivre à des agressions, et chacun a en mémoire l'affaire du « Sheffield » britannique, dont un seul Exocet chilien avait eu raison.

... et autodéfense

En son milieu, le navire est séparé par des cloisons étanches qui isolent l'avant de l'arrière, et séparent les quatre moteurs de 5.000 CV chacun. L'idée retenue est qu'un coup au but en laisserait deux en état de faire marcher une des deux lignes d'arbres.

Pour autant, la frégate se doit

d'éviter les coups. Son système de défense anti-surface comprend un canon de 100 mm à tir rapide, une batterie de Crotale (portée 10 km), des lance-leurres Dagaie. Le bateau embarque d'autre part deux canons de 20 mm, armes dissuasives contre les attaques de vedettes. En sus de ces moyens d'autodéfense, le navire dispose de quatre rampes de MM 40 (des Exocet portant à 70 km). Le tout obéit à un système de traitement de l'information très performant. Pour voir plus loin, un hélicoptère Panther, en attendant le NH 90, dont le coût est actuellement revu à la baisse et qui pourra embarquer des missiles, complètera dès septembre la panoplie de la frégate.

Des missiles SAAM

Avant la fin de la décennie, les « La Fayette » bénéficieront de l'apport de nouveaux moyens de veille et, surtout, de l'installation des missiles SAAM (Surface Air Anti Missiles), fruit d'une coopération franco-italienne (avec participation britannique). Ces missiles, les premiers du genre, seront placés dans un puits à l'arrière du 100 mm. Un local est prévu pour embarquer un sonar remorqué et donner à ce bâtiment à dominante anti-surface des moyens de détection sous-marine.

Bâtiments atypiques à forte personnalité, bien que moyennement armés, les frégates « La Fayette » seront amenées à travailler le plus souvent seules; ce n'est donc pas un hasard si chaque passerelle est confiée à un capitaine de vaisseau.



© Photo : Jean-Luc CAGNA